

# Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

MERCREDI 10 AVRIL 2013

Étaient présents : MM. SCHIBER - TERREAUX - BAUDOIN - BOYON - DEBRAY - PFLIEGER - CLEMENCELLE - ALTMEYER (de 20 h à 21 h 30) - Mme AUSSARESES - Mlles CONTET - PORTA.

Absents excusés : M. LOCATELLI - M. BANDELIER - M. OUDET - M. GODEY (pouvoir à M. PFLIEGER) - M. ALTMEYER (pouvoir à Mlle PORTA à partir de 21 h 30)

Secrétaire de séance : Mlle Laurence PORTA

Le Maire ouvre la séance à 20 h 05

## I Communication

- Le Maire prend acte de la démission de Raymond Bandelier, adjoint, et Christian Oudet, conseiller municipal.
- Il donne lecture d'une délibération de la Communauté d'Agglomération de Vesoul concernant le projet d'abandon des tracés du contournement de Vesoul sur les territoires de Coulevon et Villeparois, pour un aménagement sur place de la R.N. 19. Dans ces conditions, l'Etat s'engage dès à présent à réaliser des isolations phoniques à la source par un mur anti-bruit le long de la RN 19 en individuelle le long de la RN 57.

Vote : 4 Pour – 8 Abstentions

- Lecture est faite d'un courrier émanant d'une personne riveraine de la Grande Rue qui signale la vitesse excessive de certains automobilistes. Il sera demandé aux services du Département d'étudier les solutions les mieux adaptées pour résoudre ce problème Grande Rue et Route de Colombe.

## II Le Budget

### 1. Vote des trois taxes.

Taxe d'habitation :	6.62 %	)	
Taxe foncier bâti :	18.85 %	)	produit fiscal attendu 422 824 €
Taxe foncier non bâti :	29.98 %	)	

Le Maire propose de maintenir les taux pour 2013.

Adopté à l'unanimité.

### 2. Les comptes administratifs 2012

<u>Eau</u>	→ en investissement	
	Excédent de clôture de	89 844.68 €
	→ en exploitation	
	Excédent de clôture de	29 461.22 €
	<u>Vote</u> :	6 Pour – 5 Abstentions

<u>Assainissement</u>	→ en investissement	
	Excédent de clôture de	156 750.63 €
	→ en exploitation	
	Déficit de clôture de	770.84 €
	<u>Vote</u> :	6 Pour – 5 Abstentions

<u>Communal</u>	→ en investissement	
	Déficit de	193 551.12 €

→ en exploitation

Excédent de clôture de 337 651.89 €

Vote : 8 Pour - 3 Abstentions

### 3. Les budgets primitifs 2013

#### Eau

En exploitation : les recettes et les dépenses s'équilibrent à 210 173.00 €.

En investissement : - Recettes : 123 307.00 €

- Dépenses : 116 805.00 €

Investissements prévus : - remplacement des derniers branchements en plomb

Vote : 7 Pour - 5 Abstentions

#### Budget communal 2013

Établi sur les bases suivantes :

- En fonctionnement : Les recettes et les dépenses s'équilibrent à 862 263 €

- En investissement : Les recettes et les dépenses s'équilibrent à 754 862 €

Les commissions des finances et travaux réunies en deux séances successives ont retenu les investissements suivants :

- Aménagement d'une Micro-crèche.
- Voirie : - réfection trottoirs rue Marcel Rozard  
- réfection de la chaussée route de Montcey et divers autres travaux
- Groupe scolaire : - remplacement des menuiseries école maternelle  
- achat d'un photocopieur et de deux ordinateurs

Les subventions attribuées en 2012 aux associations sont reconduites pour un total de 1 950 €.

Vote : 7 Pour - 5 Abstentions

### III Subvention au bénéfice du C.C.A.S.

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 3500 € au bénéfice du Centre Communal d'Action Sociale.

### IV Eclairage public de l'échangeur RN 19 et 57

La Direction interdépartementale des routes Est (Dir-Est) n'entend plus éclairer son réseau. Elle offre à la collectivité trois possibilités - le transfert de l'intégralité des 33 candélabres - la cessation d'éclairer la totalité de l'échangeur - le transfert d'une partie des candélabres.

Le conseil a porté son choix sur le transfert partiel de l'éclairage des zones habitées, ainsi que sur le cheminement piéton reliant la RN 19 à la 57.

### V Personnel communal : proposition d'avancement

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de proposer deux agents remplissant les conditions statutaires à l'avancement de grade et d'en créer les postes correspondants.

La séance est levée à 22 h 55.

Fait à Frotey-lès-Vesoul, le 12 avril 2013.

Le Maire,

Jean-Marie SCHIBER.

